

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE



DIPLÔMES DES DOMAINES SANITAIRE ET SOCIAL DIPLOMES DE LA PETITE ENFANCE

Accompagnant éducatif et social, Auxiliaire de puériculture, Aide-soignant, Moniteur éducateur, Educateur spécialisé, Educateur jeunes enfants, Assistant de vie aux familles, etc.



OBJECTIF DE LA V.A.E.

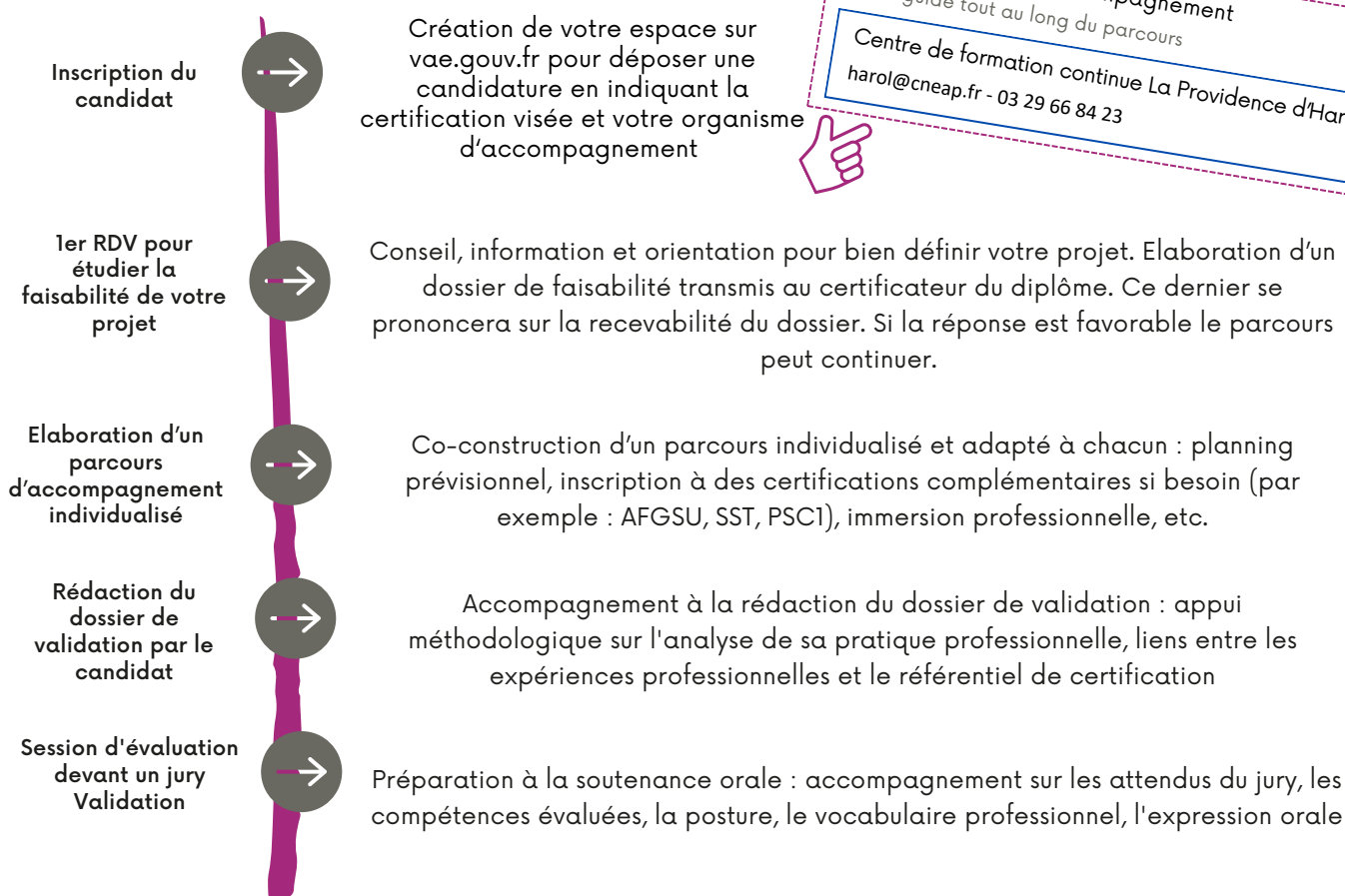
Faire reconnaître son expérience professionnelle et ses compétences pour obtenir une certification, un diplôme ou des blocs de compétences d'un diplôme ou titre professionnel.

OBJECTIFS DE L'ACCOMPAGNEMENT À LA V.A.E.

Préciser votre projet et confirmer la certification choisie.

Vous conseiller et vous accompagner pour mettre toutes les chances de votre côté dans la réussite de votre projet : accompagnement sur le dossier écrit et sur l'oral de soutenance.

NOTRE ACCOMPAGNEMENT ETAPE PAR ETAPE



Votre organisme d'accompagnement
Il vous guide tout au long du parcours

Centre de formation continue La Providence d'Harol
harol@cneap.fr - 03 29 66 84 23



L'ACCOMPAGNEMENT À LA VAE : POUR QUI ET COMMENT ?

PRÉREQUIS ET CONDITIONS D'ÉLÉGIBILITÉ

- Ouvert à toute personne, quels que soient son âge, son statut (salarié, demandeur d'emploi, bénévole, élu, sportif de haut niveau) et son niveau de formation.
- **Pas besoin de justifier d'une durée minimale d'expérience, mais il faut pouvoir justifier des compétences liées au diplôme visé.**

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Envoi des informations sur l'accompagnement et des modalités de candidature au maximum dans les 15 jours suivants le 1er contact.
- Après la candidature sur France VAE, contact dans les 8 jours pour une prise de rendez-vous afin d'élaborer le dossier de faisabilité.

ACCESSIBILITÉ POUR TOUS

- Les locaux sont desservis par les transports en commun (bus) et sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- Des adaptations pédagogiques sont possibles pour les personnes en situation de handicap et/ou avec des difficultés d'apprentissage.

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie active basée sur le vécu en entreprise et des échanges lors d'ateliers individuels et/ou collectifs.
- Relecture et correction des écrits professionnels, oraux blancs pour s'entraîner avant la soutenance.

DURÉE ET MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

- La durée et le rythme des séances de travail sont définis avec le candidat en fonction de ses besoins et contraintes, ainsi l'accompagnement peut se dérouler sur 20 à 30 heures réparties sur plusieurs mois.
- L'accompagnement se déroule sous forme d'entretiens individuels (en présentiel ou en distanciel) ou collectifs.

TARIFS ET FINANCEMENT

Plusieurs solutions peuvent être mobilisées suivant votre situation: le compte personnel de formation (CPF), France Travail, plan de formation de votre entreprise (PFE), etc.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Le jury sera organisé par l'organisme certificateur et informera directement le candidat de la date retenue.
- Le jury se prononcera sur une validation totale, partielle ou un refus de validation.

SUITE DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS



Les diplômes ou titres obtenus par la VAE ouvrent aux mêmes poursuites de parcours que les diplômes acquis en formation continue ou initiale, avec suivant les diplômes des passerelles possibles (dispenses ou allègements de formation).

Si le jury se prononce sur une validation partielle ou nulle, le candidat peut suivre une formation partielle ou complète sur les blocs de compétences non validés.

Passerelles ou équivalences : les diplômes obtenus avant un parcours VAE peuvent ouvrir des droits à des dispenses lors de la VAE.



CONTACTS

LYCEE PROFESSIONNEL
CENTRE DE FORMATION CONTINUE ET UFA
684 RUE DE LA MAIRIE
88270 HAROL

Contact du lundi au vendredi
de 8:30 à 12:30 et de 13:30 à 16:30



03 29 66 84 23



www.leap-harol.fr



harol@cneap.fr